

Barjac – Le site gallo-romain des Cayres

Gilbert Fages



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11940>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Gilbert Fages, « Barjac – Le site gallo-romain des Cayres », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 03 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11940>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Barjac – Le site gallo-romain des Cayres

Gilbert Fages

Date de l'opération : 1992 - 1993 (SU)

Inventeur(s) : Fages Gilbert (SRA)

- 1 Des vestiges antiques au hameau des Cayres sont mentionnés dès 1856 par l'abbé Bosse qui « a vu dans les fondations d'une maison, une couche assez épaisse de débris de briques, poteries, etc. ». Près d'un siècle plus tard, l'adduction d'eau sur le tracé de la route rappelle l'information et en précise la localisation « les Cayres, à hauteur de la première maison en venant de Barjac ». Mais c'est la construction récente d'un bâtiment d'élevage qui en révèle l'importance. Le site visité en 1986 à l'occasion de la révision de l'inventaire archéologique du canton de Chanac (pans de murs, sol de tuileau et nombreuses tegula) est alors identifié comme partie d'une villa rurale. En novembre 1990, la création d'une aire d'ensilage et d'une rampe d'accès au sud de l'étable et de la grange a fait surgir des blocs monumentaux qui donnent une nouvelle ampleur aux structures endommagées et autorise l'hypothèse d'une autre fonction. En effet, la présence au sud du site de plusieurs éléments de dallage en grand appareil, de caniveaux, de corniches, d'une base de colonne complète et d'un bloc architectural orné d'un caisson implique un édifice luxueux : soit une villa opulente dont la partie visible au sud serait agrémentée d'une galerie-façade, soit un monument commémoratif de type mausolée voisin d'un habitat. Des analogies avec le monument de Lanuéjols dans le Valdonnez sont patentes : matériau, mise en œuvre et traitement, composition ornementale, etc.
- 2 Le site antique est localisé en fond de vallée, dans la zone aval du hameau des Cayres baigné par la Ginèze (Fig. n°2 : Vue générale, depuis la RD 142, des blocs mobilisés.). Il est installé sur un éboulis de pente - cailloutis calcaire -, parfois bréchifié, parfois très mouvant à cause de la fluidité des coulées marneuses sous-jacentes (Fig. n°9 : Vue générale du site. Au premier plan, les blocs architectoniques repoussés vers le ruisseau de la Ginèze ; à l'arrière plan, le talus de la plate-forme d'où pointent les vestiges.). Cette

hétérogénéité provoque des glissements de terrain d'amplitude irrégulière selon le compartimentage résultant de la constitution du substrat. En fait, c'est une zone à risques dont souffrent toujours les aménagements actuels (route emportée sur plusieurs dizaines de mètres, moult désordres dans les constructions). La quinzaine de blocs repoussés au bord du talus en rive gauche du ruisseau proviennent tous de la zone B [(Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.), (Fig. n°4 : Le bloc n° 8, pilastre ? en dolomie blanche.), (Fig. n°5 : Le bloc n° 5, claveau à caisson d'un arc cintré ? en dolomie blanche. Bandeau antéro-supérieur cassé : 80 cm x 67 cm x 60 cm.) et (Fig. n°8 : Le bloc n° 5 fini au ciseau à pierre. Vue latérale gauche, vue de face et vue de dessous. Incomplet, 80 cm x 67 cm x 60 cm.)]. En viennent aussi les éléments les plus « décoratifs » (base de colonne) placés devant la maison du propriétaire (Fig. n°6 : Au premier plan, la partie de colonne retirée de la zone A2 ; plus loin, base de colonne en dolomie gris clair (42 cm x 41 cm x 42 cm) issue de B2.) et (Fig. n° 7 : Éléments de colonnade, 1 : fragment de colonne en dolomie grise trouvé en A2 (177 cm x 22,6 cm) ; 2 : base de colonne en dolomie gris clair à jaunâtre (base carrée 42 cm x 41 cm, diamètre du fût 32 cm) provenant de B2.) juste de l'autre côté de la route. Des blocs apparemment en place pointent de la berme, caniveau en B1 (Fig. n°3 : Le bloc n° 7, élément de caniveau en dolomie (136 cm x 67 cm x 38 cm), (Barjac, le site gallo-romain des Cayres).) dallage en B2 (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.).

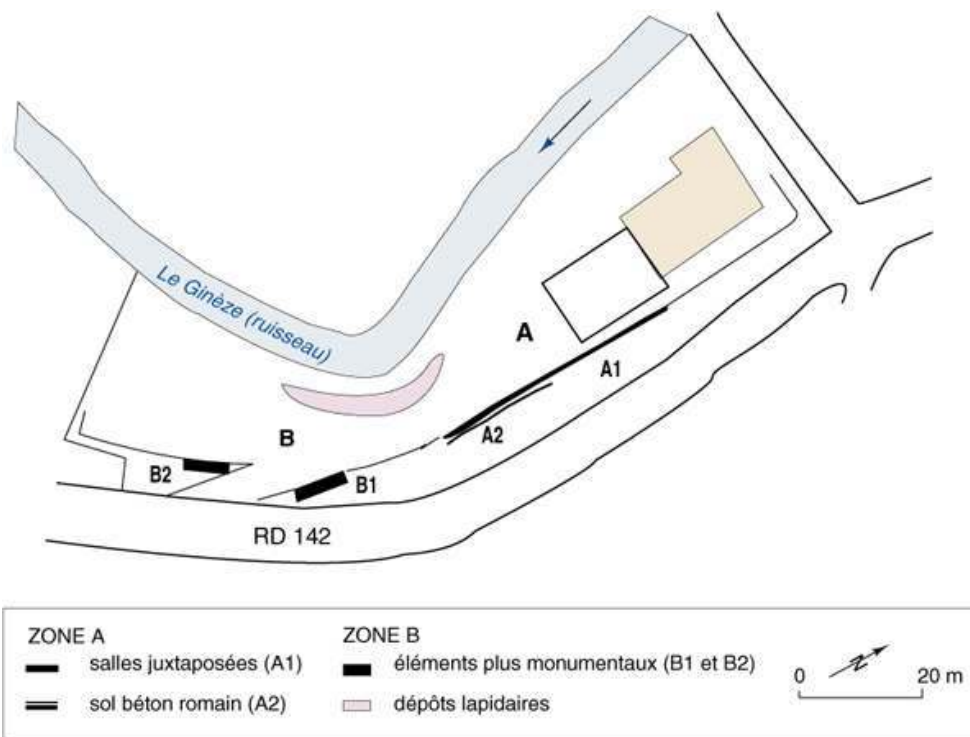
- 3 Compte tenu de l'intensité des ravinements et éboulements du front de taille, une opération préventive est engagée dans l'urgence en 1992 et prolongée en 1993 pour renseigner de façon fiable sur la chronologie de cet établissement et, si possible, en préciser la nature et la fonction. Les contraintes environnementales et géologiques (glissements de terrain, proximité de la RD 142, d'une ligne EDF aérienne et autres réseaux enfouis) réduisent forcément la surface accessible (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.): une bande dans un jardin délaissé entre la route et l'à-pic du terrassement en A1 et des sondages ponctuels en A2 et, éventuellement, entre A2 et B1 (pente prononcée particulièrement instable). Outre le catalogue des blocs mobilisés et l'étude archéogéologique de la coupe de près de 85 m de longueur offerte par les travaux, il est décidé, avec l'accord du service des routes du département, de recourir à une aire de fouille planimétrique et de reconnaissances stratigraphiques limitée au secteur sensiblement horizontal de A1 après décaissement mécanique et de rechercher par sondages (courtes tranchées au tractopelle) la limite méridionale de A2 ou la liaison A2 - B1.
- 4 Après rafraîchissement, l'examen et le relevé de la coupe générale nord-sud révèlent :
- 5 - d'abord, à partir du nord, un espace qui ne devait pas être couvert (cour) de 9,5 m dont la limite septentrionale n'est pas clairement identifiée ((Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.0), c) ;
- 6 - puis un ensemble de salles quadrangulaires contiguës, parfois les éléments de couverture (tegula et imbrex) se sont déversés en tas suite à la rupture d'une pièce de la charpente, de 12 m ((Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.0)a, b, d et e ; (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.1) (Fig. n° (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.2)) ;

- 7 - à un intervalle vierge, à ce niveau en tout cas, de 6,5 m succède une vaste pièce au sol de tuileau rose : 20 m (zone A2 de la (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.0)), disloqué et basculé par un important mouvement de terrain intervenu après l'abandon des lieux (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.3), il est bordé au sud par un mur cassé. Ce sol, puissant et soigné, comprend deux chapes de mortier lissé, coulé sur un hérisson de dalles redressées. Le hérisson du niveau supérieur repose directement sur la surface lissée du niveau inférieur (sans doute réfection du sol consécutive à l'apparition de lézardes ?) ;
- 8 - à 23 m, et sans liaison de continuité apparente entre les deux, un mur à double parement annoncé par une poche éboulée, précède un caniveau paraissant en place (zone B1 de la (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.)et (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.4));
- 9 - enfin, au-delà de la rampe d'accès, quatre dalles pointent de la berme sensiblement au même niveau sans qu'il soit possible de savoir pour le moment si ce dallage est réellement antique ou si ce sont des matériaux en remploi ((Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.), zone B2). Le tout occupe 12 m.
- 10 Sous le décaissement (terre de jardin rapportée) de la zone A1 et de la frange nord de A2, soit une bande de 3,5 m de largeur moyenne (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.5), émergent les arases de murs orthogonaux délimitant quatre pièces et un espace non couvert au nord (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.), A1) et l'angle d'une construction au sol de tuileau rose au sud ((Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.), A2). En A1, les murs sont conservés sur un mètre environ au-dessus du sol d'occupation. L'orientation cardinale commune à l'ensemble du site est à retenir. Le décapage manuel de la zone A1 concerne un corps de bâtiment dont l'essentiel du comblement résulte de la ruine des élévations (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.6). Dans la pièce « b » le parement sud du mur nord tombé en bloc est toujours là. Le dégagement jusqu'au substrat géologique de la pièce « a » et un sondage de 3 m² dans l'angle nord-ouest de la pièce voisine « d » permettent d'observer les modalités communes d'utilisation, d'abandon, de ruine et de comblement de ce quartier, d'étudier certaines particularités techniques de construction - monolithes équarris posés sur des socles épannelés disposés à intervalles réguliers dans le mur nord (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.7) -, de découvrir quelques réaménagements ponctuels - surcreusement sur une trentaine de centimètres du « plancher » en « a » - et d'affirmer la vocation agricole (élevage) de l'unité « a - b - d ». En effet, la couche d'occupation est constituée par un dépôt ocre jaune directement sus-jacent au substratum de cailloutis orangé (éboulis de pente). En « a », ce dépôt affecté d'une forte carbonatation, est entrecoupé d'interstratifications sombres, charbonneuses. Ce type d'accumulation pourrait résulter de la fossilisation sur place de fumiers et de litières. Naturellement, le matériel archéologique est quasi absent de ce secteur réservé à la stabulation ovine ou bovine rythmée, peut-être, par les cycles saisonniers (alternance d'horizons sombres et clairs). L'analyse des prélèvements s'efforcera de le préciser.

- 11 La zone A2, sondée au nord et au sud, pourrait correspondre à une vaste et unique structure (20 m dans le sens nord-sud) possédant un sol de tuileau rose bicouche et un revêtement mural réalisé avec le même mortier que celui utilisé pour la confection de la chape de finition du sol. La liaison sol-paroi et entre parois est assurée par un quart-de-rond rapporté. Un tel traitement des parois est généralement synonyme de bassin (réservoir, citerne, etc.).
- 12 Le sondage stratigraphique réalisé dans l'angle nord-ouest de A2 permet de dater, grâce à un lot de céramique assez homogène, le comblement de la structure (Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.8). Ce qui est bien peu par rapport à l'historique potentiel du site depuis sa création jusqu'à son abandon définitif. Le comblement, marqué par une phase d'interruption, a dû être relativement lent. Les données de fouille inclinant dans ce sens sont confirmées par l'étude du matériel (remontages entre les décapages 5 et 4 du niveau inférieur, puis entre 3, 2 et 1). Le matériel recueilli est certes très fragmenté, mais fourni et varié puisqu'il va des esquilles d'os d'animaux consommés au fût de colonne. La céramique, les petits objets métalliques et les matériaux de construction (mortier, enduits peints ou non et moulures, éléments de couverture ou encore carreaux de marbre et autres matériaux sciés, pilettes d'hypocauste, verre à vitre, etc. sont bien représentés. Cet épisode est attribué au milieu du IIIe s. de notre ère. Ce qui pourrait inscrire l'abandon au cours de la première moitié du siècle et situer la période de prospérité au cours du siècle précédent. Le niveau supérieur (décapage 1) a livré un tesson plus ancien, roulé, de tradition indigène. Quelques autres débris de même nature proviennent des récoltes dispersées. Ils témoignent d'une occupation antérieure des environs proches.
- 13 Au sud de A2, en direction de B1, une tranchée de 8 m de long a été ouverte en empiétant sur le bas du talus. Son point d'origine coïncide avec l'endroit où la dernière plaque basculée du sol de tuileau passe sous le niveau fini de la plate-forme agricole. Le parement du mur oriental de la grande structure est retrouvé. En revanche, le retour est-ouest, qui devait bien se situer par là, a dû être emporté par l'affouillement d'un important chenal de ravinement vers la Ginèze (phénomène qui modèle encore le talweg apparent). Des recherches élargies sous l'emprise de l'aire agricole le confirmeraient sans doute. Quoiqu'il en soit, l'approfondissement du sondage démontre que la tranchée et le type de fondation du mur est ainsi que le mode de construction du sol sont rigoureusement identiques à celles de l'angle nord-ouest. Donc, il s'agit bien d'une très grande structure édifiée d'un seul tenant. Et la similitude se prolonge jusque dans le comblement en deux phases principales qui livre un mobilier assez abondant et divers : céramique commune, céramique peinte, sigillée, objets métalliques (bronze et fer) dont deux fragments d'une tôle de bronze ajourée, un peigne en os incomplet.
- 14 En 1997, suite à de violentes pluies automnales, la reprise d'activité du talweg précité a obligé le fermier à ouvrir une tranchée pour évacuer l'arrivée d'eau. La chute collectrice a fait fortuitement apparaître, de peu en retrait des observations précédentes, l'angle sud-ouest d'un édifice construit en grand appareil dressé, posé à joint vif.
- 15 C'est dire l'importance et la qualité des surprises que peut encore réserver le sous-sol des Cayres maltraité par les aléas du temps, de la géologie et les besoins contemporains. D'où la fragilité de l'hypothèse selon laquelle l'ensemble constituerait une grande villa rurale rehaussée d'une certaine monumentalité (galerie-façade au sud avec colonnade et portail) comprenant la résidence du maître avec bassin, communs, réserves, services et espaces non couverts.

ANNEXES

Fig. n°1 : Positionnement des principales découvertes suite à la construction du bâtiment et du silo agricoles.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°2 : Vue générale, depuis la RD 142, des blocs mobilisés.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°3 : Le bloc n° 7, élément de caniveau en dolomie (136 cm x 67 cm x 38 cm),(Barjac, le site gallo-romain des Cayres).



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°4 : Le bloc n° 8, pilastre ? en dolomie blanche.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°5 : Le bloc n° 5, claveau à caisson d'un arc cintré ? en dolomie blanche. Bandeau antéro-supérieur cassé : 80 cm x 67 cm x 60 cm.



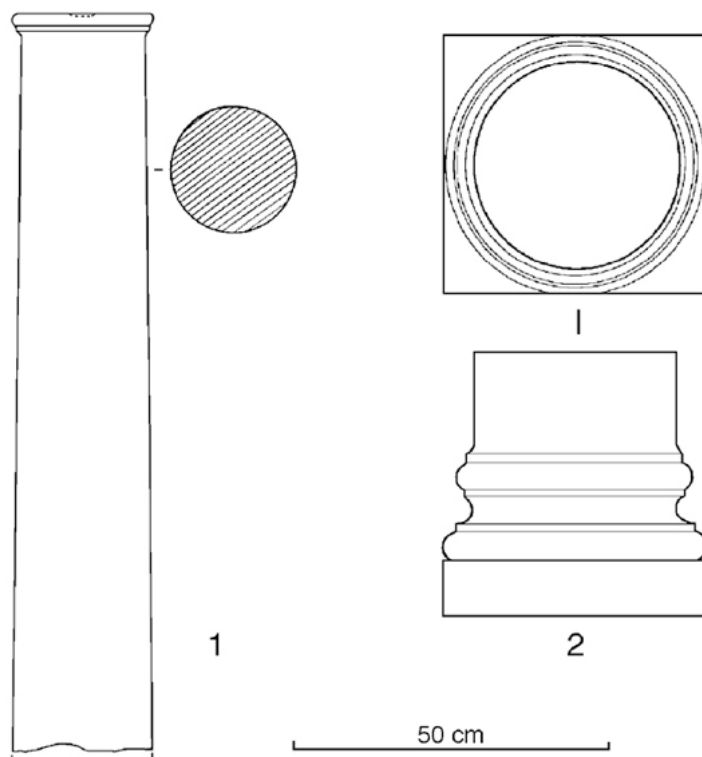
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°6 : Au premier plan, la partie de colonne retirée de la zone A2 ; plus loin, base de colonne en dolomie gris clair (42 cm x 41 cm x 42 cm) issue de B2.



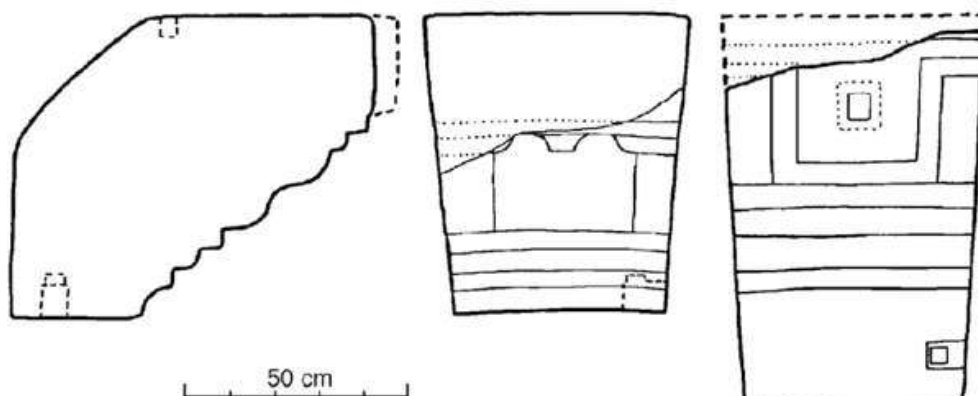
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°7 : Éléments de colonnade, 1 : fragment de colonne en dolomie grise trouvé en A2 (177 cm x 22,6 cm) ; 2 : base de colonne en dolomie gris clair à jaunâtre (base carrée 42 cm x 41 cm, diamètre du fût 32 cm) provenant de B2.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°8 : Le bloc n° 5 fini au ciseau à pierre. Vue latérale gauche, vue de face et vue de dessous. Incomplet, 80 cm x 67 cm x 60 cm.



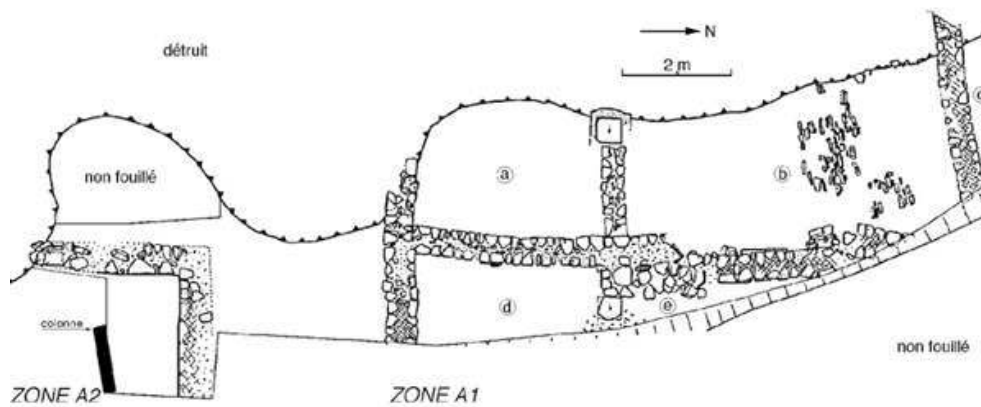
Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°9 : Vue générale du site. Au premier plan, les blocs architectoniques repoussés vers le ruisseau de la Ginèze ; à l'arrière plan, le talus de la plate-forme d'où pointent les vestiges.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°10 : Plan général de la zone A. À droite, A1 ; à gauche, début de A2.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°11 : Zone A1, vue oblique de la berme : les deux salles nord (b - a) en coupe.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°12 : Zone A1, vue frontale du comblement de la salle la plus au nord (b).



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°13 : Zone A2, le sol de tuileau rose disloqué par le glissement du terrain.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°14 : Zone B1. Vue frontale de la berme ; murs et caniveau monumental apparaissent.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°15 : Zone A, vue oblique générale depuis le nord du décapage 1.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°16 : Zone A1, vue semi-plongeante sur la fouille 1992.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°17 : Zone A1, au premier plan, sondage dans la salle d. Détail construction du refend est-ouest.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

Fig. n°18 : Zone A2. Sondage dans l'angle nord-ouest de la construction au sol de tuileau rose. Du comblement pointe un fût de colonne.



Auteur(s) : Fages, Gilbert. Crédits : ADLFI (2004)

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine, IIe siècle apr. J.-C., IIIe siècle apr. J.-C.

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Lozère (48), Barjac

opération Sauvetage urgent (SU)

AUTEURS

GILBERT FAGES

SRA